



Rédaction nationale : renfort ou remplacement en Région ? C'est sur la base du volontariat !

Il y a des mails de l'encadrement qui devraient rester bloqués définitivement dans les spam.

Mi-avril, les journalistes du service société de la rédaction nationale reçoivent un courrier de leur cheffe de service : « La direction souhaite mettre en place des remplacements de correspondants en régions par des journalistes de la rédaction parisienne. Certains d'entre vous seront donc sollicités dans les jours ou les semaines à venir ».

Comme ça. Brutal. Sans fioritures.

La question que se pose immédiatement le récipiendaire, c'est : « qui ? ».

Est-ce que cela concerne tous les journalistes ? Ou seulement une catégorie, ballotée depuis plusieurs années par les projets erratiques de la direction ? Celles et ceux qui étaient affectés, il y a peu de temps encore, à la fabrication des sujets nationaux dans le cadre de l'éphémère projet Tempo ? Celles et ceux qui avaient déjà perdu une bonne partie de leur activité avec la suppression des JT de France 3 ?

Dans son mail, l'encadrement se veut rassurant : « Le roulement sera planifié plusieurs semaines à l'avance ». Encore heureux que l'on ne vous envoie pas du jour au lendemain remplacer un correspondant à l'autre bout de la France ! Mais ce n'est pas votre équilibre psychologique qui compte, ou le respect de votre vie privée. Non ! C'est « pour permettre la meilleure organisation possible ». Le service d'abord ! La santé, on verra.

Car l'heure est grave. On dirait le message d'un général à ses troupes avant la bataille. Il faut savoir se sacrifier ! « C'est un effort important que nous devons fournir collectivement », dit la cheffe de service.

C'est surtout dans la suite logique d'un management qui n'a de boussole que la réduction des effectifs et les économies de fonctionnement. D'ailleurs, « les reporters ne seront pas remplacés ». Il faudra faire leur travail à leur place.

On se souvient pourtant qu'à la suite d'un mouvement social des correspondants en régions, une enquête conjointe Santé et Travail avait été menée en 2024. Elle avait rendu son rapport lors du CSE siège de septembre 2024. Il mettait en lumière « l'épuisement des personnels, dont le rythme de vie est très fortement impacté par le rythme de l'actualité ». Il préconisait - direction incluse - de « renforcer les équipes, là où le besoin se fait sentir (Marseille, Poitiers et Strasbourg) », et « d'élargir le recrutement à tout France Télévisions et pourquoi pas au Réseau France 3 ».

Deux ans plus tard, que reste-t-il de ces bonnes intentions ?

Aucun recrutement à Marseille et Poitiers. Juste un CDD dont le poste est pérennisé en CDI à Strasbourg. Et un rédacteur en chef adjoint au bureau des régions à Paris pour coordonner les équipes. Contrairement aux demandes des syndicats, le périmètre de

recrutement n'a pas été élargi à tout le Réseau. Difficile de prétendre ensuite que les postes n'ont pas été pourvus faute de candidats.

Les directions de l'information et des ressources humaines changent, mais les engagements qu'elles ont pris sont oubliés en cours de route.

Il ne leur reste plus qu'à en appeler au sens du devoir et à l'abnégation.

La direction a pourtant oublié un point essentiel, sur lequel repose toute la vie collective de France Télévisions : l'accord d'entreprise, qui stipule (article 3.12 de l'accord de 2013) que « les mobilités dites de mission pour renfort ou remplacement temporaire se font **sur la base du volontariat** ».

Sur la base du volontariat. Il manquait cette précision dans ce mail au service Société.

La CGT rappelle qu'à France Télécom, c'est par des mobilités forcées que le « crash programme » a commencé.

La CGT le clame haut et fort : pas question de cela à France TV !

Paris, le 27 avril 2026